

## La nature sémantique des catégories \*

*Claudio Wagner*

*El presente artículo es un intento por desarrollar las distinciones semánticas que Pottier ve en las categorías léxicas sustantivo, adjetivo y verbo. En efecto, para Pottier el sustantivo aparece como la categoría léxica dotada de independencia o autonomía semántica, a diferencia del adjetivo y del verbo que se muestran como elementos semánticamente dependientes.*

*En este sentido, y sin negar la existencia de muchas afinidades entre las tres categorías, se postula un significado específico para cada una de estas formas. Estos significados específicos —que, aunque no son nuevos, se plantean novedosamente— se traducen en una serie de rasgos sémicos que permiten caracterizar a una categoría de manera preferente y no exclusiva.*

### 1. LES CATÉGORIES LEXÉMIQUES

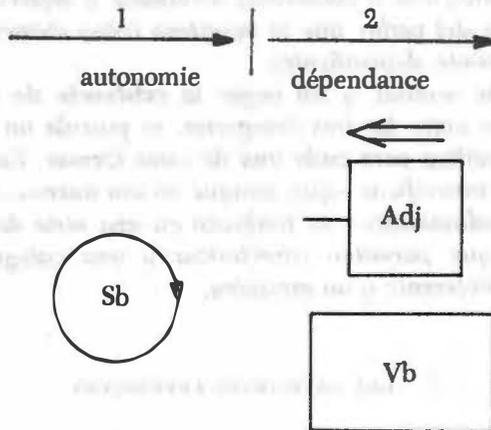
Les “désignations” sont les éléments sémantiques lexémiques, ceux qui appartiennent à un inventaire ouvert et non fini et qui constituent, avec les “relations” et les “formulations”, l’une des trois classes taxiques qui sont à la base du message linguistique. Celui-ci est, de cette manière, défini comme la “formulation de relations entre désignations”<sup>1</sup>.

\* Cet article constitue, quelques remaniements à part, un des chapitres de la thèse pour le doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, présentée par l’auteur à l’Université de Paris-Sorbonne, en 1976.

<sup>1</sup> POTTIER, *Linguistique générale*, Paris, Klincksieck, 1974, §§ 33,54.

Or les désignations, autrement dit les lexèmes, se manifestent en tant que forme du signifié au moyen des trois catégories lexémiques: substantif, adjectif, verbe. On ne doit donc pas s'étonner de constater l'existence de beaucoup d'affinités entre ces trois catégories, à tel point que certaines lexies peuvent fonctionner comme substantifs et comme adjectifs. D'autre part, certaines langues ne font même pas la différence entre adjectif et verbe. Mais en général ils se différencient sémantiquement: l'adjectif d'avec le verbe parce que le premier est plus statique tandis que le second est plus dynamique. Tous les deux, à leur tour, se différencient d'avec le substantif, en ce que ce dernier renferme une vision d'indépendance sémantique, autrement dit, il renferme sa propre autonomie de signifié; en revanche, le verbe et l'adjectif supposent un "support", quelque chose à quoi ils sont liés et dont ils dépendent sémantiquement: le substantif.

Ceci pourrait être représenté selon Pottier de la façon suivante:



Ici le substantif apparaît comme l'élément posé (doué d'indépendance sémantique) et l'adjectif et le verbe comme les éléments présupposés (dépendants) <sup>2</sup>.

C'est cette idée, qui revêt la plus grande importance, qui nous a stimulé en nous poussant à développer ces distinctions, dans le but de préciser la nature sémantique des catégories lexémiques. Cette question nous a paru inévitable et antérieure à l'analyse d'ensembles,

<sup>2</sup> Id., *ibid.*, pp. 284-5, § 308.

surtout des ensembles verbaux et adjectivaux — presque ignorés dans les analyses sémantiques— qui présentent quelques particularités par rapport aux ensembles substantivaux.

## 2. LE SUBSTANTIF

2.1. Le substantif apparaît donc comme l'élément de base, tandis que l'adjectif et le verbe se présentent comme des classes dépendantes qui se ressemblent beaucoup<sup>3</sup>. Nous reviendrons sur ce dernier point (cf. § 3).

Le substantif, du fait qu'il possède une autonomie sémantique, qu'il est considéré comme signifiant en soi-même, est le porteur de substance typique en ce sens que, entre toutes les catégories, c'est le plus représentatif: sa fonction est d'évoquer (ou mieux de dénommer) la réalité en tant qu'objets, matériels et immatériels (mais surtout matériels), autrement dit, ce dont on parle.

En ce sens, nous reprenons en quelque sorte un vieux concept de la philosophie aristotélicienne et scolastique que la grammaire a adopté: celui des "catégories", les différentes manières dont on pouvait faire les prédications des choses, concept qui, opérant d'abord pour le monde physique, a été appliqué plus tard au langage, lequel est considéré comme un reflet de celui-là. On faisait la distinction entre la "substance" du mot (le mot en soi, abstraction faite de ses propriétés "accidentelles", le mot hors de la phrase) et ses "accidents", c'est-à-dire les formes qu'il adopte dans son fonctionnement syntaxique.

C'est ainsi que ce qu'on appelait les "parties du discours" ont été, elles aussi, définies d'après les catégories d'Aristote: en vertu de leur façon de signifier, les noms ont été définis comme des mots qui expriment des "substances", les adjectifs comme des mots qui expriment des "qualités", les verbes comme des mots qui expriment des "actions"<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Aristote et même déjà antérieurement Platon groupèrent l'adjectif avec le verbe parce qu'ils ont considéré que la fonction typique de l'un et de l'autre était la fonction prédicative. La plupart des grammairiens médiévaux (et leurs continuateurs) établirent par contre d'une façon tranchante la différence entre adjectif et verbe aussi bien qu'entre substantif et verbe. Cf. Lyons, *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse, 1970, surtout §§ 7.1.1. et 7.6.4. Il semble que la linguistique moderne donne raison aux philosophes grecs.

<sup>4</sup> LYONS, *op. cit.*, p. 209 et suiv., § 7.1.

Il est évident que cette notion de "substance" qui s'oppose à "accident", adoptée par la **grammaire classique**, est différente de la notion de "substance" (qui s'oppose à "forme") qu'établit F. de Saussure et qu'on trouve, avec plus ou moins de modifications, dans la majeure partie de la linguistique moderne.

2.2. Une substance, d'après la caractérisation donnée plus haut, peut être considérée de divers points de vue qui dépendent des choix d'une communauté linguistique déterminée.

Les aspects les plus universels, c'est-à-dire ceux qu'on trouve dans de nombreuses langues, répondent à deux visions différentes: la structure et la vitalité des référents auxquels renvoie le substantif <sup>5</sup>. Ces aspects impliquent à vrai dire un principe de classification de l'expérience. Ce sont des classificateurs ou des classes (cf. § 6).

En accord avec la première distinction, un substantif peut être "matériel" ou "non-matériel" ceci dépendant du fait que le référent possède ou non une existence réelle (vérifiable ou imaginaire): *le livre/le départ*. Mais il peut aussi être "continu" ou "discontinu" selon que le référent est perçu comme un tout indivisible ou comme une unité distincte d'une autre voisine, comme un élément discret: *la salle / l'orgueil*.

Les classes matériel et discontinu sont, apparemment, celles qui caractérisent le mieux le substantif parce qu'elles répondent mieux à la nature de la réalité qui en est la source. Or, beaucoup des verbes d'un plus faible dynamisme et beaucoup des adjectifs qui présentent un contenu discontinu, ont leur point de départ dans des substantifs appartenant aux classes matériel et discontinu, autrement dit, ce sont des verbes et des adjectifs par transfert: des verbes tels que fr. *fleurir, s'enflammer*, esp. *escudar, escalar*, des adjectifs comme fr. *mensuel, portugais, esp. libresco, cerebral* en témoignent.

2.3. Quant à la vitalité, on peut distinguer au moins quatre classificateurs: "animé", "vivant", "sexué", "puissance".

La classe animé permet d'opposer des substantifs "animés" à des substantifs "inanimés". A l'intérieur de la classe on a "humain", "animal", "végétal" et on peut même distinguer d'autres sous-classes. Dans les exemples fr. *la bouche / la gueule*, esp. *uñas / pezuñas* on perçoit l'opposition humain / animal. "Animal quadrupède" s'oppose à "oiseau" en esp. du Chili *barriga / buche, pecho / pechuga*.

Le sexe, la puissance et le caractère vivant sont propres aux êtres animés. C'est pourquoi la classe sexué ("mâle" ou "masculin" / "fe-

<sup>5</sup> Cf. POTTIER, *op. cit.*, pp. 198-211, § 220 et suiv.

melle” ou “féminin”) opposée à non-sexué (ou “neutre”) doit être différenciée du “genre”, classe arbitraire (ayant la même morphologie que le “sexe”) qui s’applique, dans beaucoup de langues, aux choses.

La puissance, en outre, bien qu’elle suppose un référent humain ou animal, peut être accordée aux choses dans la mesure où celles-là sont perçues comme étant douées d’énergie, de dynamisme (une machine, par exemple). Dans le cas contraire, les substantifs qui se réfèrent aux choses sont caractérisés comme “non-puissants”.

La distinction “vivant” / “non-vivant” peut aussi être exprimée par des moyens lexicaux: fr. *reins* / *rognons*, *chair* / *viande*, angl. *pig* / *pork*, esp. du Chili *hígado* / *pana* opèrent pour les animaux dans ces deux états différents.

### 3. LES CATÉGORIES DÉPENDANTES

L’adjectif et le verbe ont des propriétés communes à tel point qu’on peut dire qu’ils possèdent une nature similaire. C’est peut être ce à quoi pense Pottier quand il remarque que dans une perspective qui va du plus dynamique au plus statique le verbe s’identifie avec le dynamique et l’adjectif avec le statique. De ceci nous dégageons que le dynamisme est la condition normale, c’est le propre du verbe et l’anormal de l’adjectif. Inversement, être statique c’est normal pour l’adjectif, mais anormal pour le verbe. En effet, de même qu’il y a des adjectifs qui s’éloignent de la perspective statique —par exemple fr. *productif*, esp. *refrescante* face à fr. *jeune*, esp. *feliz*— il y a également des verbes qui au lieu d’indiquer un procès —ce qui serait normal— indiquent un “état”, ce qui les éloigne à leur tour de la perspective dynamique: *vivre*, *comprendre*, esp. *saber*, *oír*.

Le schéma que nous proposons prétend visualiser ce qui a été dit précédemment:

|  |               |                |                  |                   |
|--|---------------|----------------|------------------|-------------------|
|  |               |                |                  | [Adjectif]        |
|  |               |                |                  | [Verbe]           |
|  | plus statique |                |                  |                   |
|  | <i>jeune</i>  | <i>élargi</i>  | <i>productif</i> | <i>rénovateur</i> |
|  | <i>feliz</i>  | <i>legible</i> | <i>ambulante</i> | <i>fabricante</i> |
|  |               | <i>exister</i> | <i>voir</i>      | <i>frapper</i>    |
|  |               | <i>saber</i>   | <i>pensar</i>    | <i>cortar</i>     |
|  |               |                |                  | plus dynamique    |

Or, que l'adjectif indique fondamentalement une "qualité" et le verbe un "procès" n'est alors qu'une manière de signaler ce qui est caractéristique de la nature de l'adjectif et du verbe en tant qu'éléments très proches l'un de l'autre du point de vue sémantique.

#### 4. L'ADJECTIF

4.1. La catégorie adjectivale exprime une qualité, qui peut être structurée comme un contenu continu ou discontinu. Si l'adjectif se présente structuré comme un continuum qualitatif, ceci signifie que la qualité peut être perçue d'une façon graduelle, au point d'être imperceptible<sup>6</sup>. Dans ce cas elle devient zéro et l'expression qui en résulte est aussi zéro. Face à la présence significative de la qualité il y aura alors sa non-perceptibilité (qui peut coïncider ou non avec son absence) qui est non significative et que nous appellerons "degré zéro".

Ce que nous venons de dire ne répond qu'à un fait d'expérience: la présence habituelle d'une propriété, d'une qualité d'un objet n'attire pas notre attention, elle reste inaperçue. Il faut qu'elle s'écarte de sa présence normale pour être rendue visible. Une chambre, par exemple, de dimensions normales n'a pas besoin d'aucune précision, mais si nous en souhaitons une qui possède des dimensions plus ou moins grandes, nous sommes obligés de préciser : une chambre *grande*, une chambre *petite*.

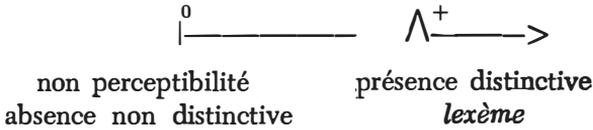
Le degré zéro d'une qualité implique d'habitude la carence de lexème spécifique ("lexème zéro") puisqu'il n'y a pas besoin de l'exprimer.

4.2. Le degré zéro d'une qualité peut se situer à l'une des extrémités du continuum et la présence de la qualité à l'autre. Toutes les gradations sont possibles au-dessus (degré maximal) ou au-dessous (degré minimal) du degré de base de la qualité, naturellement toujours dans le même pôle. Dans ce cas le degré zéro coïncide avec l'absence de la qualité (absence non lexicalisée).

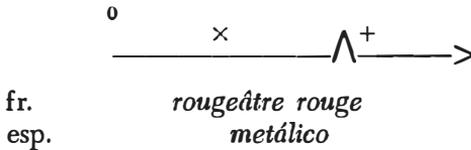
<sup>6</sup> Cf. Ramón TRUJILLO, *El campo semántico de la valoración intelectual en español*, Univ. de La Laguna, 1970 (Thèse de doctorat), que nous avons suivi partiellement en ce qui concerne la description de l'adjectif comme un continuum qualitatif (chap. III). Nous contestons la proposition fondamentale de l'auteur qui voit dans l'adjectif un "sème lexicalisé" provenant de la substance informelle du contenu substantif, ainsi que d'autres considérations qui lui appartiennent.

N.B. Nous nous référons bien entendu aux degrés d'une qualité exprimés moyennant un lexème. L'actualisation de la qualité par la périphrase est une question différente. Cette possibilité existe toujours et elle permet d'autre part de reconnaître un adjectif graduel d'un autre qui ne l'est pas: *très métallique*, mais \**très célibataire*.

Schéma I:



Exemple:

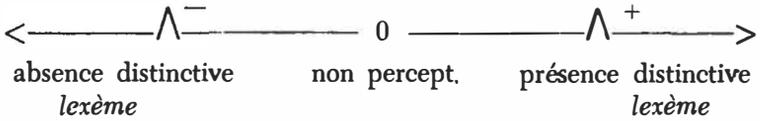


Dans les deux exemples l'absence de la qualité —ce qui est normal— n'a pas d'expression lexicale. Le degré zéro coïncide avec elle. Le terme positif (+) qui s'oppose au degré zéro (0) exprime la présence de la qualité signifiée, qui dans un cas montre des gradations (le degré minimal).

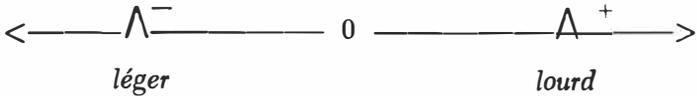
4.3. Lorsque le degré zéro (= insensibilité vis-à-vis de la qualité) ne se situe pas à une extrémité du continuum, mais précisément en son centre, nous sommes devant une autre structure. Ce qui est normal maintenant, ce n'est pas l'absence de la qualité, mais son degré médian. Autant la présence que l'absence sont perceptibles, ce qui revient à dire qu'elles sont distinctives, du moment qu'elles paraissent dans un degré supérieur ou inférieur au degré normal.

La présence du degré zéro au centre du continuum implique la rupture de celui-ci: à vrai dire, il y a maintenant deux continuums opposés séparés par le degré zéro. En d'autres mots, il y a deux qualités différentes qui s'opposent comme contraires. L'absence de la qualité est lexicalisée et ceci permet l'existence de deux zones de signes différents (+ et -) qui s'opposent mais qui en même temps sont complémentaires.

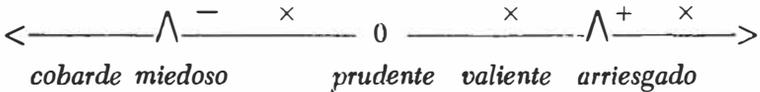
Le schéma (II) qu'on obtient est le suivant:



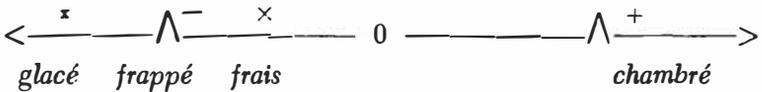
Exemple: "poids"



Exemple: "énergie morale" (espagnol courant du Chili)



Exemple: "température des vins dans un restaurant français"



Dans les exemples cités, dont deux montrent des gradations, ce qui est normal, ce n'est pas l'absence de la qualité mais son degré moyen. Le degré zéro n'équivaut alors ni à la présence ni à l'absence de la qualité. Ce qui est normal, c'est qu'un objet ne soit ni lourd ni léger ou qu'une personne ne soit ni courageuse ni lâche. L'absence de la qualité est lexicalisée; en conséquence, le terme positif s'oppose au terme négatif et tous les deux au degré zéro.

En théorie, chaque pôle présente toujours une zone dans laquelle la qualité peut être perçue graduellement sans que pour autant il y ait transition graduelle d'une zone à l'autre de l'axe ("poco valiente" —prudente— ne revient pas à dire *miedoso*), puisqu'il s'agit de deux qualités différentes ou du moins considérées comme telles par les sujets parlants, et qui se réfèrent néanmoins à un contenu qui leur est commun. La cause en est que, bien que contraires, ces adjectifs bipolaires, que nous pouvons à proprement parler dénommer "an-

tonymes”<sup>7</sup>, fonctionnent dans la même structure: chacun d’eux peut être défini par la négation de l’autre, ils se délimitent réciproquement.

La structuration de la qualité en deux zones continues opposées réunit deux unités (ou plus) sémantiquement contraires qui sont comprises dans un archiséme global (lequel garantit la cohésion de l’ensemble) et dans des archisémes partiels pour chaque secteur.

4.4. D’ailleurs, c’est dans des adjectifs qui présentent cette structure bipolaire que le degré zéro de la qualité trouve son expression linguistique —bien que cela ne soit pas le cas courant—, par l’intermédiaire d’une lexie (simple ou complexe) qui est pourtant apte pour beaucoup de paires antonymiques. Autrement dit, il n’y a pas de terme spécifique pour désigner le degré zéro pour une paire déterminée d’antonymes. Les lexies les plus employées pour indiquer le degré zéro en français courant sont: *moyen*, *normal*, *modéré*. En espagnol courant, *mediano*, *normal*, *regular*, mais aussi *más o menos* et *ni* (*frío*) *ni* (*caliente*).

4.5. De ces deux structures de l’adjectif, la structure “unipolaire” (schéma I) semble être la fondamentale: il suffit de regarder le schéma II pour conclure qu’il n’est qu’un duplicata du schéma I.

D’ailleurs, et cela est le plus important, deux faits permettent d’espérer qu’un adjectif unipolaire devienne bipolaire, plutôt que l’inverse. Ce sont: 1) le fait que la signification la plus intense d’une qualité résulte de l’opposition “présence de la qualité/absence de la qualité” (lexicalisée) et non pas de l’opposition “présence/degré zéro” (cf. *fondant*/ $\emptyset$  et *faux/vrai*), et 2) la grande fréquence d’adjectifs avec une structure bipolaire.

Il existe de fait une propension à lexicaliser l’absence de la qualité, à passer du schéma I au schéma II. C’est ce que Rodríguez Adrados dénomme avec raison “polarisation”<sup>8</sup>, résultat, paraît-il, d’une ten-

<sup>7</sup> On peut concevoir que l’antonymie est possible seulement là où il peut exister l’éventualité d’une gradation, autrement dit, dans la qualité. C’est à dire qu’on la trouvera dans les adjectifs (ou substantifs ou verbes) polaires qui se rattachent à un contenu continu. En ce sens, des couples tels que *célibataire/marié*, *entrer/sortir*, etc., bien que “contraires”, ne sauraient être considérés comme des antonymes.

Le problème de l’antonymie est, cependant, beaucoup plus complexe et il ne pourrait être discuté ici.

Cf. entre autres, LYONS (*op. cit.*, § 104), qui établit une distinction entre “antonymie”, “complémentarité” et “inversion”, comme étant trois types de “contrariété de signifié”.

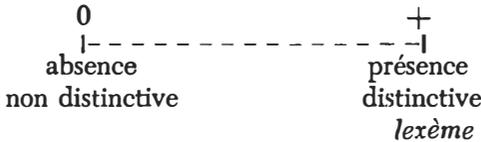
<sup>8</sup> “Estructura del vocabulario y estructura de la lengua”, *Problemas y principios del estructuralismo lingüístico*, Madrid, C.S.I.C., 1967, surtout, p. 214 et suiv.

dance de l'esprit humain: celle de penser sur la base des contraires. Cette motivation, qui se traduit dans la réception indépendante et constante de l'absence de la qualité et qui finit par mettre celle-ci dans le domaine de la perceptibilité, donne à peu près le mécanisme suivant: 1) on ressent la nécessité d'exprimer au moyen d'un lexème l'absence de la qualité; 2) la lexémisation de celle-ci implique le déplacement du degré zéro d'une extrémité du continuum à son centre, rompant de cette façon le continuum; 3) la rupture de l'axe continu, par le fait de la mise en place du degré zéro, entraîne la modification de la structure de l'adjectif en question.

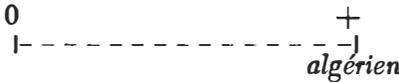
4.6. Lorsque l'adjectif possède un contenu discontinu, il n'admet pas de gradations; seule est possible la présence ou l'absence de la qualité. Dans ce cas, les structures possibles sont aussi au nombre de deux. Dans la première, la présence de la qualité s'oppose à son absence non-significative (et donc, non lexicalisée) qui coïncide avec le degré zéro. Ce qui est normal c'est l'absence de la qualité qui s'opposera au trait positif.

En réalité, il s'agit —paraît-il— de la même structure que nous décrivions en 4.2, mais il ne faut pas oublier que nous étudions maintenant les adjectifs qui représentent un contenu discontinu.

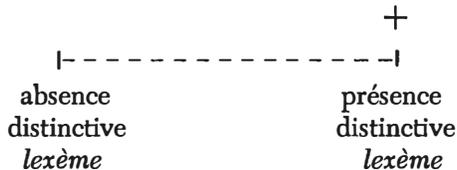
Le schéma suivant essaie de montrer cette différence:



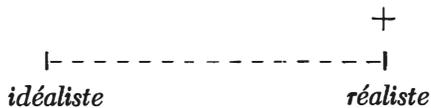
Exemple:



4.7. L'autre structure est à l'origine d'adjectifs qui, tout en étant bipolaires (comme *célibataire/marié*, *absent/présent*, esp. *abstracto/concreto* n'ont pas la possibilité d'exprimer le degré médian de la qualité qui n'existe pas pour eux. La présence de la qualité, de même que son absence, sont significatives, elles sont donc exprimées lexicalement. Le trait positif s'oppose au trait négatif et vice versa. Le degré zéro n'existe donc pas pour ces adjectifs.



Exemple: "Attitude"



4.8. Du fait d'indiquer une qualité, l'adjectif porte implicitement un jugement de valeur qui se traduit par un sème de "valeur", soit favorable soit défavorable. Celui-ci dépendra naturellement de la structure dont l'adjectif est un composant.

## 5. LE VERBE

5.1. En 3. nous avons signalé qu'il existe des verbes qui s'éloignent de la perspective dynamique: les grammairiens les appellent fréquemment verbes "d'état" pour les distinguer des verbes dits "d'action" ou d'activité. En tout cas, ce qui est important c'est le fait qu'ils se situent dans un point de l'axe sémantique où la frontière entre adjectif et verbe n'est pas nette. Ainsi, indépendamment de la considération de la catégorie (donc de la forme du signifié) il faudrait se demander —comme Lyons<sup>9</sup>— si *savoir*, *exister*, *heureux* et *jeune* par exemple correspondent à des "états" ou à des "qualités" (la différence, si différence il y a, est pour le moins difficile à établir), et dans une autre perspective il faudrait en faire autant avec *savoir* et *exister* vis-à-vis de *grandir* et *s'enrichir* par exemple.

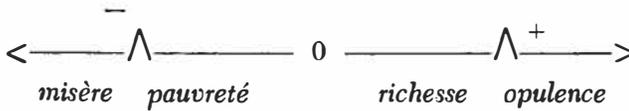
De toute façon, ce qui est clair, c'est la parenté plus étroite qui existe entre ce type de verbes et l'adjectif, face à des verbes comme *sauter*, *construire*, *marcher*. Et ce qui peut se constater aussi c'est que les verbes issus d'adjectifs peuvent, comme ceux-ci, constituer des antonymes: fr. *baisser/hausser*, *affermir/affaiblir*, esp. *enriquecerse/empobrecerse*, *alargar/acortar*.

Quant aux substantifs, ceux qui expriment des qualités apparaissent avec une structure semblable à celle des adjectifs: ils se distribuent

<sup>9</sup> LYONS, *op. cit.*, p. 248, § 7.6.4.

aussi le long d'un axe, continu ou discontinu, constituant ou non des antonymes.

Exemple: "possession de biens"



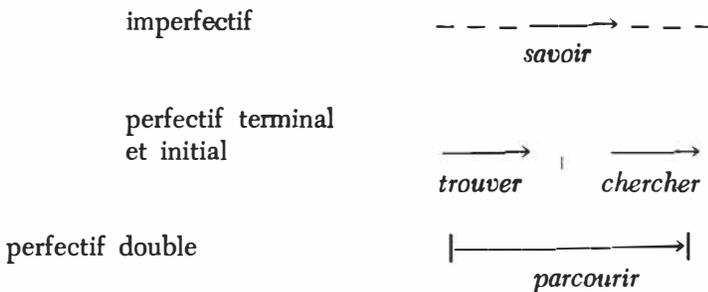
Exemple: "bruit"



5.2. Par sa perspective dynamique qui lui est caractéristique, le verbe exprime un procès, lequel peut être envisagé de différentes façons. Il est donc directement lié à l'aspect, entendu comme la manière dont le déroulement ou l'accomplissement de l'action sont considérés.

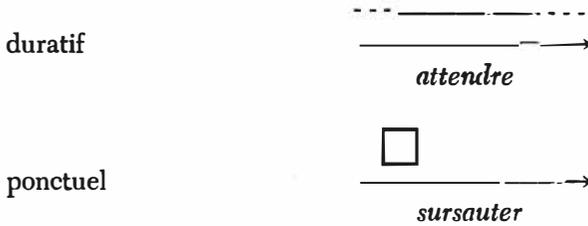
Les façons les plus courantes d'envisager le procès sont énoncées dans ce qui suit.

5.3. Dans un procès on peut vouloir ou non évoquer sa "limite". Lorsque cette limite n'apparaît pas nous rencontrons l'"imperfectif". Par contre, quand elle apparaît, trois solutions peuvent se présenter: la limite est initiale ("perfectif initial"), la limite est terminale ("perfectif terminal") ou elle est double ("perfectif double"), ce qui est vu para Pottier de la manière suivante:

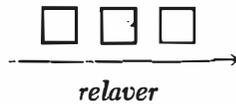


5.4. On peut considérer aussi l'"extension" du procès exprimé par le verbe, en termes de continuité ou de discontinuité. Dans ce

cas, il faut distinguer le “duratif” du “ponctuel”, le premier étant très lié à l'imperfectif.



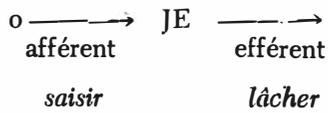
Un verbe peut également exprimer une action momentanée qui se répète: il s'agit de l' “itératif”.



5.5. La catégorie verbale peut indiquer le commencement ou la fin d'une action, plus précisément le “passage à un autre état”: de la non-action à l'action, l' “inchoatif”, de l'action à la non-action, le “terminatif”.



5.6. Il existe d'autres verbes qui son structurés de façon à indiquer l'“orientation” du procès, prenant comme référence l'agent même du dit procès. Ce sont des verbes comme *acheter/vendre, recevoir/donner*, esp. *coger/dejar, aceptar/rechazar*, qu'ont peut dénommer “afférents” et “efférents”. Ils répondent, eux aussi, au schéma des perfectifs, seulement maintenant le point de référence est le sujet parlant.



5.7. Les verbes peuvent être également “transitifs” ou “intransitifs”. On entend par “transitivité” l’aptitude que possède un lexème –et en premier rang le verbe– pour compléter sémiquement, au-delà de lui-même, son propre contenu<sup>10</sup>. En ce sens, il faudra convenir que la transitivité est un continu, puisque cette aptitude de complémentation sémique est graduée. De fait, beaucoup de verbes se distribuent le long d’un axe qui va de la suffisance à l’insuffisance<sup>11</sup> et dans lequel on peut distinguer au moins trois degrés de transitivité, qu’ on peut dénommer “transitivité virtuelle”, “facultative” et “obligatoire”.

| intransitivité     | transitivité               |                            |               |
|--------------------|----------------------------|----------------------------|---------------|
|                    | virtuelle                  | facultative                | obligatoire   |
| fr. <i>fumer</i>   |                            | <i>fumer</i>               |               |
| fr. <i>tousser</i> |                            |                            | <i>donner</i> |
| esp. <i>humear</i> | <i>cantar</i> <sup>1</sup> | <i>cantar</i> <sup>2</sup> |               |

dans les énoncés suivants:

- La cheminée fume. Pierre fume (un cigare)
- Marie tousse. Il a donné sa montre à réparer.
- La leña humea. Inés canta; tú no. El muchacho canta (una canción)

Les verbes transitifs suggèrent donc un inachèvement sémantique, de façon plus ou moins intense. Lorsque la transitivité suggérée est faible (facultative) il existe la possibilité de ne pas l’exprimer, elle est sous-entendue: “chanter (qqch)”; par contre, si elle est intense, l’expression de l’objet est obligatoire: “renverser qqch”. La transitivité à son degré virtuel est très faible; c’est pour cela qu’il lui arrive fréquemment d’apparaître lexicalisée. Il surgit ainsi une lexie complexe avec le lexème de base: fr. *courir le cent mètres*, esp. *dormir una siesta*.

<sup>10</sup> La transitivité présente des affinités avec l’aspect dans la mesure où elle implique toujours ce dernier. C’est pour cela que les suffixes aspectifs fonctionnent souvent avec les lexèmes transitifs (ΡΟΓΠΕΡ, “Vers une sémantique moderne”, *Trav. Ling. Litt.* II - 1, p. 128 et note 50).

<sup>11</sup> ΡΟΓΠΕΡ, *Presentación de la lingüística*, Madrid, Edic. Alcalá, 1968, pp. 86-89, § 234e.

5.8. A partir du moment où tout verbe peut être considéré comme indice d'un procès, il peut exprimer les trois situations essentielles d'un événement: puissance ou virtualité, progression ou déroulement et résultat ou terme, au moyen de ses formes nominales: infinitif, gérondif, participe. Ce sont les aspectifs (identifiés par les chiffres d'ordre 1, 2 et 3 respectivement) qui se présentent aussi dans les adjectifs et les substantifs, dans la mesure où ils impliquent un certain degré de dynamisme.



Si nous acceptons ce schéma proposé par Pottier, il faudra convenir que seuls les adjectifs qu'on peut qualifier de non-aspectifs, qui sont hors-aspect ou qui possèdent l'aspect 0 (*neuf, heureux*, esp. *contento, odioso*), n'ont pas un rapport évident avec le lexème verbal. Ce sont —d'après ce que nous avons signalé— les désignations qui présentent le caractère le plus statique. Les adjectifs qui restent constituent des degrés divers d'approximation au lexème verbal, dès l'adjectif qui occupe la position 3 de l'aspect (*sali*, esp. *plegable*), confondu avec le participe passé, jusqu'à l'adjectif d'aspect 1 qu'on peut définir comme potentiel actif (*éducatif*, esp. *emprendedor*).

|      |                    |                  |                 |
|------|--------------------|------------------|-----------------|
|      |                    |                  |                 |
|      | 1                  | 2                | 3               |
|      | ┌───────────>      | ───────────>     | ───────────>┌   |
| fr.  | <i>éducatif</i>    | <i>fatigant</i>  | <i>sali</i>     |
| esp. | <i>emprendedor</i> | <i>ambulante</i> | <i>plegable</i> |
|      |                    |                  | <i>bon</i>      |
|      |                    |                  | <i>sucio</i>    |

Il en est pratiquement de même pour le substantif, à la différence que l'aspectif 3 est rarement employé puisqu'il passe normalement à 0.

|      |                      |                      |                    |
|------|----------------------|----------------------|--------------------|
|      |                      |                      |                    |
|      | 1                    | 2                    | 3                  |
|      | ┌───────────>        | ───────────>         | ───────────>┌      |
| fr.  | <i>le producteur</i> | <i>la production</i> | <i>le produit</i>  |
| esp. | <i>el gobernante</i> | <i>el gobierno</i>   | <i>el gobierno</i> |
|      |                      |                      | <i>le produit</i>  |

Il arrive très souvent que certaines marques (morphèmes grammaticaux) soient liées aux différents aspectifs.

5.9. En 5.7. nous suggérons que la transitivité n'était pas une explosivité du lexème verbal. Il existe aussi quelques substantifs et quelques adjectifs qui peuvent être transitifs: *la tradution(de), capable(de), passible de*, esp. *el miedo (a), la destrucción de, capaz (para)*, ce sont d'autres lexèmes qui suggèrent un inachèvement sémantique. L'intérêt réside dans le fait que ces substantifs et ces adjectifs parce qu'ils portent un certain degré de transitivité acquièrent un dynamisme qui par là les rapproche du lexème verbal.

## 6. CONSIDÉRATIONS FINALES

De tout ce qui précède résultent quelques considérations:

a) Les traits qui caractérisent chacune des catégories (ceux que nous avons établis et d'autres probablement) sont des traits sémi-ques, des sèmes, génériques ou spécifiques. Or, dans le contenu de toute catégorie lexémique ces traits se manifestent sous la forme d'oppositions dichotomiques. On trouve ainsi par exemple le sème "duratif" qui apparaît comme "duratif" ou "ponctuel", ou le sème "puissance" qui se manifeste comme "puissant" ou "non-puissant", etc.

Plus important encore est le fait que les divers genres de sèmes dont nous avons parlé ne sont pas l'exclusivité d'une catégorie lexémique déterminée, même si la présentation que nous en avons faite insinue le contraire. Du moment qu'il n'existe pas de différences nettes entre les catégories, un sème comme la "transitivité" par exemple peut caractériser aussi bien un verbe qu'un substantif ou qu'un adjectif. Cependant, si un substantif ou un adjectif donne transitif, c'est parce que, en exprimant un certain dynamisme, il se rapproche du lexème verbal. Autrement dit, il existe certains types de sèmes qui caractérisent de préférence une catégorie déterminée. S'ils caractérisent un élément appartenant à une autre catégorie lexémique, c'est parce que cet élément se rapproche sémantiquement de la première catégorie.

b) Les classes (sèmes génériques) méritent quelques précisions: 1) Elles peuvent être "déterminées" ou "déterminantes". La différence entre les deux apparaît dans le fait que les classes déterminées indiquent explicitement la classe de l'élément avec lequel le lexème qui est caractérisé peut se combiner. Elles se distinguent donc par des traits distinctifs du genre "pour la classe..."

Le substantif appartient toujours aux classes déterminantes (/inanimé/, /discontinu/, ...); l'adjectif, aux classes déterminées (/pour la classe discontinu/, /pour la classe humain/, ...), au moyen desquelles on exprime sa dépendance sémantique par rapport au substantif. Quant au verbe —une réalité plus complexe qui est au centre de l'événement—, il appartient, semble-t-il, aux deux classes: aux classes déterminantes, qui montrent la façon particulière du verbe d'assumer le procès (/perfectif/, /inchoatif/, /ponctuel/, /intransitif/, ...); et aux classes déterminées, qui indiquent la liaison du verbe à un ou à plusieurs actants —dont il dépend sémantiquement, puisque ce sont toujours des substantifs— et avec lesquels il compose une structure mémorisée en compétence. Or les différents actants sont exprimés au moyen des différents cas linguistiques, comme nom (inatif), erg. (atif), acc. (usatif), loc. (atif), etc.<sup>12</sup>; pour cette raison cette structure reçoit le nom de "module casuel". Celui-ci devra donc être précisé par le moyen d'un sème du genre "pour un nom. (ou acc., etc.) de classe..."

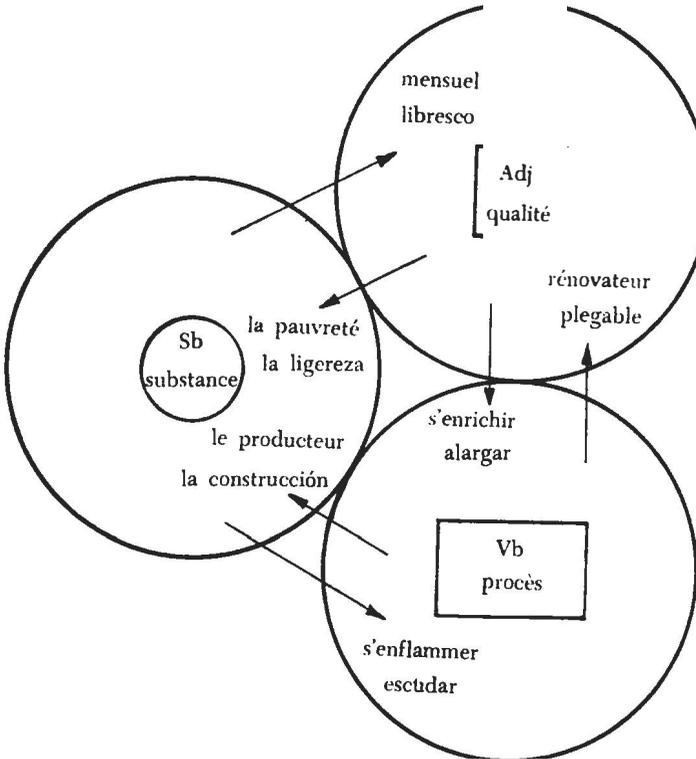
Tout verbe possède en conséquence un module, qui sera différent selon le nombre et le genre d'actants auxquels il est lié. Ainsi un verbe comme *crier*, élément de l'ensemble [*hurler, brailler, crier, ...*], appartiendra d'une part à la classe déterminée /pour un nom. de classe animé/ selon le module "qq'un CRIER" (nom. + verbe) qu'il suggère; et d'autre part, aux classes déterminantes /intransitif/, /imperfectif/ et /duratif/. Par contre, un verbe comme *raboter*, qui fait partie de l'ensemble [*varloper, polir, dégauchir, raboter, ...*], ayant un module "qq'un RABOTER qqch" (erg. + verbe + acc.) sera caractérisé par les classes déterminées /pour un erg. de classe humain/ et /pour un acc. de classe inanimé/, et en plus par les classes déterminantes /transitif/, /imperfectif/ et /duratif/.

2) Lorsque des sèmes comme /matériel/, /humain/, /masculin/, ... qui agissent généralement comme classificateurs (sèmes génériques ou classes), permettent d'établir la différence entre deux lexèmes, leur rôle s'altère: ils deviennent des sèmes spécifiques. C'est ce qui arrive par exemple avec les lexèmes d'un ensemble comme [*vache, boeuf, taureau, vachette, ...*] où le sème /mâle/ —entre autres— fonctionne comme différentiel, c'est-à-dire comme sème spécifique.

<sup>12</sup> POTTIER, *Linguistique générale*, déjà citée, p. 119 et suiv., §§ 129-143.

## 7. SYNTHÈSE

Voici le graphique d'ensemble qui nous a servi de point de départ et que nous présentons maintenant comme une synthèse de ce que nous avons signalé jusqu'à présent:



Les symboles et leur disposition spécifique prétendent montrer les différences entre les catégories lexémiques. Parmi ces différences, les moins importantes —on le voit bien— sont celles qui apparaissent entre adjectif et verbe.

Les cercles autour de chaque symbole montrent, par contre, le rapprochement qui se produit entre les catégories en tant que formes du signifié du lexème.

Les flèches, finalement, veulent illustrer les rapports réciproques qui existent entre les éléments sémantiques lexémiques appartenant à la classe des désignations.

Universidad Austral de Chile.  
Valdivia